



Les Échos du 30 juin 2024

13^{ème} dimanche du Temps Ordinaire



« Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité, il a fait de lui une image de sa propre identité. C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde ; ils en font l'expérience, ceux qui prennent parti pour lui. »

du livre de la Sagesse 2, 23-24 - Messe du 30 juin 2024

Horaires des messes cet été (du 8 juillet au 31 août 2024)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI Messe du jour	SAMEDI Messe anticipée	DIMANCHE	Jeudi 15 août ASSOMPTION
SAINT-LOUIS	-	8h	-	8h	-	Messe à 12h15 au Sacré-Cœur	-	8h 10h	8h 10h
SAINT-ANDRÉ <small># 1^{er} dimanche du mois</small>	18h30* <small>(Latin 1962)</small>	-	18h30* <small>(Latin 1962)</small>	-	18h30* <small>(Latin 1962)</small>		-	10h30 <small>(Latin - 1969)# (Latin 1962)</small>	10h30 <small>(Latin - 1962)</small>
NOTRE-DAME RÉCONCILIATRICE	18h30	-	18h30	18h30**	-		-	10h30	10h30
SAINT-VINCENT DE PAUL	-	-	-	-	-		17h30 <small>(juillet & 31 août)</small>	- ***	-
SAINT-LUC	-	-	-	-	-		-	9h	9h
La Cathédrale Notre-Dame	18h30	-	18h30	-	18h30		-	10h30	10h30

(*) : Du lundi 29 juillet inclus jusqu'au samedi 10 août inclus : pas de messe à Saint-André pendant la semaine

(**) : Messe du jeudi soir jusqu'au 8 août

(***) : Messe à 10h30 le 14 juillet seulement

Horaires des confessions cet été (du 8 juillet au 31 août 2024)

Sacrement de Réconciliation	SAINT-LOUIS <small>(sauf si funérailles)</small>	COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ	NOTRE-DAME RÉCONCILIATRICE	CATHÉDRALE NOTRE-DAME
Lundi	-	Sur demande après les messes de semaine (lundi, mercredi et vendredi)	Sur demande après les messes de semaine (lundi, mercredi et jeudi***)	-
Mardi	8 h 30 – 9 h			16 h 30 – 18 h 30
Mercredi	16 h – 17 h 30 (juillet)			et sur rendez-vous avec le père Michel Bernard (06 08 55 84 58)
Jeudi	8 h 30 – 9 h 30 *			
Vendredi	16 h 30 – 18 h 30 **			
Samedi	16 h 30 – 18 h 30			

(*) : sauf le jeudi 15 août

(**) : sauf le vendredi 16 août

(***) : le jeudi jusqu'au 8 août

Maison Paroissiale Paroisse Notre Dame de l'Espérance 2, rue de Sault, 38000 Grenoble Tél : 04 76 87 27 82 Courriel : secretariat@ndesperance.com Web : www.ndesperance.com	LA CONTRIBUTION PAROISSIALE 2024 Comment faire cette contribution ? Détails dans les enveloppes en églises et sur le site : www.contribution.NDEsperance.com	
	Inscription à la Lettre-Info : lettre-info.ndesperance.com	

La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu ! Merci de votre aide !

La Maison Paroissiale – Horaires d'été - 1^{er} juillet au 31 août : les permanences d'accueil de la maison paroissiale auront lieu le mardi matin de 10h à midi et le jeudi après-midi de 16h à 18h (sauf le jeudi 15 août). Il est possible que certaines permanences ne soient pas assurées, n'hésitez pas à téléphoner avant de vous déplacer : 04 76 87 27 82

Le catéchisme dans la paroisse pour l'année 2024-25 : Merci d'effectuer une préinscription sur l'adresse mail cate.ndesperance.grenoble@gmail.com dès maintenant. **Cela nous permettra d'anticiper** la formation des groupes à la rentrée et les besoins en ressources auprès des parents. **Merci !**



Ce dimanche, au cours de la Messe de 10 heures à l'église Saint-Louis, il y aura trois baptêmes d'enfants en âge de scolarité : Pauline (classe de 5^{ème}), Calie et Romane (toutes les deux en CE2). Ces trois filles suivent la formation chrétienne à l'institut scolaire catholique Bayard depuis au moins trois ans et elles se préparent au Baptême depuis au moins un an en ayant participé à quatre temps forts le samedi après-midi.

Pique-nique partagé à Saint-Vincent de Paul le dimanche 30 juin après la messe de 10h30, dans le jardin de l'église pour fêter l'arrivée des beaux jours. Le soleil a également été invité !



Un pèlerinage paroissial en Octobre 2024 : L'équipe paroissiale vous invite à retenir la date du samedi 12 octobre 2024 pour un pèlerinage à l'occasion de la prochaine rentrée paroissiale. Nous irons sur les traces des martyrs de Vienne (en Dauphiné...), où fut probablement fondée la première communauté chrétienne dans notre diocèse.



Un nouveau Parcours Alpha Classic proposé conjointement par la cathédrale et notre paroisse démarrera à la maison diocésaine en octobre : rendez-vous les mardis du 1^{er} octobre au 17 décembre (de 19h30 à 21h45). Le parcours Alpha est gratuit. Pour les frais de repas, une participation libre sera demandée. Renseignement : Jean-Louis (06.75.93.04.27 ou alpha.cathedrale38@gmail.com) et alpha.ndesperance.com.



Alpha existe depuis 30 ans. Le parcours a déjà été suivi par plus de 30 millions de personnes. Alpha est œcuménique et présente les bases de la foi commune à toutes les branches du christianisme. À qui s'adresse Alpha ? Bien sûr à tous, et en particulier à ceux qui sont en recherche et se posent des questions, à ceux qui désirent reprendre un chemin de foi, ou à ceux qui veulent découvrir le christianisme. Vous connaissez quelqu'un qui se pose l'une de ces questions ? Invitez-le !



Marche dans les pas de saint Bruno : C'est la 11^{ème} édition de cette marche qui rappelle l'arrivée en Chartreuse de saint Bruno après sa rencontre avec l'évêque de Grenoble, saint Hugues, dans sa cathédrale à l'emplacement de la chapelle de l'Annonciation. Elle aura lieu dans la nuit du 6 au 7 juillet. Rassemblement dans l'église Saint-Hugues à 21h. Il sera possible de s'inscrire à la Cathédrale de Grenoble à partir de 21h le jour même. Le dimanche 7 juillet, Messe à 8h au monastère de la Grande Chartreuse (chapelle de la Salette). Détails et tarifs sur le site <https://www.saintbruno.fr/marche-pelerinage>. Une belle marche par une nuit d'été !



Avertissement : Cette marche-pèlerinage est ouverte à des marcheurs confirmés, entraînés et en bonne santé physique. Prévoir l'équipement nécessaire pour ce type de randonnée (nourriture, boissons, vêtements pour bonnes ou mauvaises conditions météorologiques). Le trajet retour vers Grenoble est laissé sous la responsabilité de chacun. **Seules les personnes inscrites sont couvertes par l'assurance de cet événement** (voir détails sur le site)

Une note de Saint-Vincent de Paul : Ces derniers jours, une personne s'est introduite dans les locaux de l'église. Aucune profanation n'a été constatée, aucun objet n'a disparu mais des portes ont été forcées et détériorées. De plus, une fuite d'eau importante venant du toit a arrosé la statue de la Sainte Vierge dans l'angle à droite de l'autel. Le toit a pu être réparé et la statue a été repeinte. « *Que ceci encourage chacun à louer Dieu et à prier ainsi qu'à être solidaire de ces dépenses grâce à sa contribution paroissiale. Bel été !* » (Pierre Champavère)



Offrir une messe : Demander la célébration d'une messe, c'est entrer dans la prière de Jésus et de l'Église, c'est confier à l'amour de Dieu une intention qui nous est chère, pour nous-même ou pour les autres... pour remercier Dieu ou pour faire une demande. Prier pour les défunts est le don le plus précieux que l'on peut faire pour un être cher qui nous a quitté, mais n'oublions pas les vivants ! La messe n'a pas de prix, c'est un bien spirituel : c'est pourquoi il n'y a pas un tarif. Mais l'habitude a été prise de faire une offrande pour aider les prêtres à assurer leur service. C'est un don et non pas un dû. Notre diocèse recommande un don d'un montant de 18 €. S'il n'y a pas de don, la messe sera célébrée à l'intention demandée sans aucune question posée! N'hésitez pas à le faire !

